

09 JUIN 2026

COURRIER ARRIVÉ

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-063

L'an deux mille vingt six
Le cinq juin
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 29 mai 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, M. Jérémy BESNEAU, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS COMBIER, M. Thierry DEBORNES, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Anabelle GOISQUE, M. Guillaume LE CAR, Mme Mélane GROS, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Odile VIX, M. Francis MARCHAL, Mme Karen TAPPAZ, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : Mme Sandrine VASSEUR (pouvoir à M. Mickaël MAISTRE), Mme Isabelle CHARRÉ (pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), Mme Aurélie CHATAIN (pouvoir à Mme Laëtitia BRUNET), M. Alexis VIDONNE (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE).

Absents non excusés : M. Jérôme LAMBERSEND, M. Constan POCHAT-COTTILLOUX.

A été nommée secrétaire : Mme Hélène PLOUVIER.

Objet de la délibération : RH - Emploi saisonnier en période estivale

M. le Maire expose,

VU l'article L.3232-23, 2° du Code général des Collectivités Territoriales ;

La commune envisage de créer 1 poste « d'Adjoint technique ou administratif territorial » contractuel dans le cadre des « emplois d'été 2026 ».

Il rappelle que ces emplois sont destinés à employer des jeunes de la commune ou enfants d'employés, majeurs et disposant du permis B, pour, d'une part, renforcer les effectifs permanents des services durant les mois d'été, et d'autre part, leur permettre de découvrir le travail des services municipaux.

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

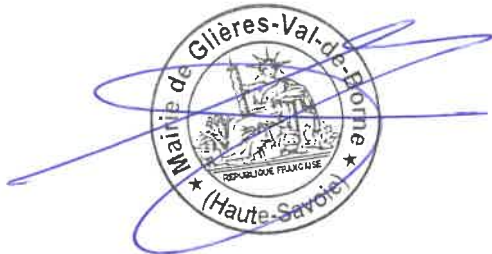
- **D'APPROUVER** la création de 1 poste « d'Adjoint technique ou administratif territorial » contractuel dans le cadre des « Emplois d'été 2026 »
 - * période de recrutement : 01 juillet au 31 août 2026
 - * statut : contractuel
 - * grade : Adjoint technique ou administratif territorial
 - * échelon : 1er échelon
- **D'AUTORISER** M. le Maire à pourvoir ce postes conformément à la réglementation.
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à signer le contrat de travail à durée déterminée lié à cet emploi et tout document y afférent.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-063

Délibération votée à l'unanimité.

Le Maire,
Mickaël MAISTRE



La secrétaire de séance,
Hélène PLOUVIER

A blue ink signature, likely of Hélène PLOUVIER, is written over the text.